

## Code de droit canonique

Le droit est dans l'Eglise au service de la vie dans l'Esprit de liberté qui anime et assiste l'Eglise et chacun de ses membres dans l'accomplissement de la fonction prophétique, sacerdotale et royale du Christ.

C'est pourquoi il est juste que soient connues du plus grand nombre possible, malgré le langage technique, les conditions canoniques de leur vie en commun et de leur vie personnelle, les devoirs et les droits des uns envers les autres que le Code exprime.

Abbé Jean Passicos, Doyen de la Faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Paris.

<http://www.amazon.fr/exec/obidos/ASIN/2710502658/qid=1042461761/libertpoliti-21> 0 0 0,00 Non 0,00 €